

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 86 (1941)
Heft: 11

Artikel: La bataille des Alpes
Autor: Bauer, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342065>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

86^e année

Nº 11

Novembre 1941

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :

1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Prix du numéro : fr. 1.50.

Pour l'Etranger :

1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 5.—

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

Avenue de la Gare 33, Lausanne

Compte de chèques post. II. 5209

ANNONCES : Société de l'Annuaire Vaudois S. A. — Rue Neuve, 1 — Lausanne

La bataille des Alpes

INTRODUCTION.

L'étude qui suit, consacrée à la bataille soutenue du 20 au 25 juin 1940 par l'armée française des Alpes du général OLRY, contre le groupe d'armées du Prince du Piémont, nous a été soumise par un camarade français. Nous l'avons lue et jugée si intéressante, si documentée et si pleine d'enseignements que nous en avons proposé la publication à la *Revue militaire suisse*. Il est clair, en effet, que tout ce qui touche à la guerre de montagne doit nous intéresser, et que la version française de la bataille des Alpes devait avoir dans cette revue la même hospitalité qui était accordée l'an dernier aux articles très remarqués du lieut.-col. PEDERZANI, consacrés aux combats de la IV^e Armée italienne (secteur Mont-Blanc-Queyras) ¹.

Nos lecteurs trouveront à ces quelques pages le même intérêt que nous-mêmes. A côté des enseignements techniques et tactiques, il y puiseront une forte leçon d'héroïsme et de fidélité au devoir. Et l'on n'éprouvera à cet égard aucune surprise ; durant la période qui va du 11 novembre 1918 au 7 septembre 1939, les troupes alpines

¹ R. M. S. Octobre-novembre-décembre 1940.

françaises ne s'étaient jamais relâchées et leurs brillantes qualités d'entraînement et de solidité se sont révélées dans tous les combats de cette campagne, aussi bien dans ceux du Petit Saint-Bernard, de la région de Modane, du Queyras ou des Alpes maritimes, que dans ceux de la bataille de la Somme, où la 29^e D.I.A. (général GÉRODIAS) se distingua tout particulièrement.

L'œuvre que nous présentons ici aux lecteurs est assurément une œuvre de bonne foi. On n'oubliera pas cependant qu'elle émane d'un combattant de ces grandes journées, qui a consacré ses loisirs de la vie civile à réunir patiemment les éléments de cet historique, en se fondant tout particulièrement sur les témoignages de ses camarades, et qu'elle reflète encore, de même que les beaux articles cités ci-dessus du lieut.-col. PEDERZANI, les circonstances et l'atmosphère du champ de bataille.

Cap. ED. BAUER.

La bataille des Alpes s'est déroulée du 10 au 25 juin.

Dans la plus tragique des angoisses, les Français voyaient alors se replier, disloqués, épisés, les restes de nos armées du N.-E. Les Allemands avaient pris et dépassé Paris lorsque éclatèrent les premiers coups de feu italiens, et la plupart des combats furent postérieurs au 17 juin, date à laquelle le Maréchal Pétain annonça à la France qu'il demandait un armistice.

De ce fait, elle a donné l'impression d'un épisode secondaire dans le grand drame qui se jouait sur notre sol envahi jusqu'au cœur du Massif central, jusqu'à la Gironde.

Mais le recul du temps permet peu à peu de préciser le rôle de l'armée des Alpes et de lui attribuer sa juste valeur dans la défense de l'importante partie du territoire national confiée à sa garde.

Aussi bien notre dessein est-il de mettre objectivement en lumière, sur des données précises pouvant être livrées au public, les conditions toutes particulières dans lesquelles l'Armée des Alpes a accompli sa mission défensive naturelle contre l'offensive italienne, en même temps qu'elle devait

faire face inopinément à l'imprévisible danger d'une poussée allemande sur son flanc gauche découvert et d'une menace mortelle sur ses arrières.

Pour permettre une compréhension exacte du développement rapide de ces événements, il a paru nécessaire :

- de les situer tout d'abord dans le cadre géographique et militaire de ce théâtre d'opérations ;
- de dresser le bilan des forces en présence au moment de la déclaration de guerre de l'Italie ;
- puis d'exposer les caractéristiques principales de la lutte dans les divers massifs alpestres et dans la vallée du Rhône, de façon à tirer les conclusions de cette bataille et dégager ses conséquences d'ordre militaire et national.

ORGANISATION DE LA DÉFENSE.

I. *Esquisse géographique.*

Le massif des Alpes s'étend, dans sa partie occidentale entre le Pô et le Rhône, du lac de Genève à la Méditerranée, sur 400 km. de front et sur 150 à 200 km. de profondeur.

Cloisonnées en leur centre par le massif impénétrable du Pelvoux, les Alpes françaises présentent deux zones d'opérations nettement distinctes : l'une au nord, l'autre au sud du sillon formé par la vallée de l'Ubaye prolongée par la moyenne vallée de la Durance.

Au nord de ce sillon, le massif alpin tombe rapidement vers l'est sur le Pô et descend au contraire graduellement vers l'ouest jusqu'au Rhône.

La frontière suit la ligne de partage des eaux, entre Rhône et Pô, et décroît en altitude du nord au sud. Elle est peu perméable en dehors de cols peu nombreux, situés à une altitude élevée et praticables seulement pendant quelques mois de l'année.



Les eaux sont drainées en éventail vers le Rhône de Lyon à Valence, et chaque vallée forme un compartiment de terrain nettement séparé du voisin.

Chacune des vallées est commandée par un « verrou » qui ne laisse souvent passage qu'au torrent et à la route, et où la défense est particulièrement facile.

Au sud du sillon vallée de l'Ubaye - moyenne Durance, au contraire, le massif alpestre tombe progressivement sur Nice.

La frontière quitte bientôt la ligne de partage des eaux et coupe les hautes vallées, l'altitude décroissant du nord au sud. Du massif de l'Aution jusqu'à la mer, tout en passant par certaines zones difficilement accessibles, elle est relativement perméable. Toutes les vallées convergent vers le Var et vers Nice.

En résumé, très favorable à la défense du lac de Genève à l'Ubaye, le massif des Alpes est au contraire favorable à une action italienne de l'Ubaye à la mer.

II. *Les positions de défense.*

Le théâtre d'opérations des Alpes a toujours été considéré comme un théâtre défensif dans lequel les positions ont été tracées avec le souci d'économiser strictement les effectifs.

A cet effet, elles utilisent au maximum les grands massifs montagneux infranchissables au nord, ou peu perméables au sud.

Entre ces massifs, les couloirs d'invasion formés par les vallées sont barrés aux points les plus faciles à défendre, aux « verrous », par des barrages fortifiés.

La fortification de ces barrages et de leurs intervalles comporte des ouvrages de valeur très inégale :

- des ouvrages modernes, ayant soit un armement mixte (infanterie-artillerie), soit un armement d'infanterie seule-

- ment, fortement protégés, dont certains atteignent parfois l'importance de ceux du nord-est, avec un effectif variant de 100 à 400 hommes environ ;
- des ouvrages permanents légers, à l'épreuve des canons de campagne seulement, ne renfermant généralement que quelques armes automatiques qui battent des cheminements ou assurent leur défense propre, avec un effectif voisin d'une section ;
 - quelques ouvrages anciens, parfois modernisés partiellement, le plus souvent utilisés surtout comme abri.

A la mobilisation, le programme de construction n'est pas encore réalisé complètement ; il est poursuivi de cette époque à l'ouverture des hostilités. A ce moment le Beaufortin et la Tarentaise restent encore, dans l'ensemble, dépourvus de fortifications modernes. Plus au sud, jusqu'à l'Aution, on a réalisé un système discontinu, comprenant principalement des barrages de vallée, avec quelques ouvrages de liaison sur les hauts. Enfin, de l'Aution à la mer, dans la région la plus perméable du théâtre d'opérations, se déploie un système continu d'ouvrages modernes se flanquant mutuellement.

La défense de cette organisation est confiée à des troupes spéciales, les troupes de forteresse, qui servent d'ossature à des unités de campagne, chargées de tenir les intervalles.

L'ensemble ouvrages fortifiés, troupes de campagne, artillerie, constitue la Position de défense, jalonnée par les barrages suivants :

Zone nord :

- En Tarentaise à Bourg-St-Maurice
- En Maurienne à Modane
- dans la Haute-Durance . devant Briançon
- en Queyras à Château-Queyras
- en Ubaye entre Tournoux et Larche.

Zone sud :

- en Tinée. à Rimpias
- en Vésubie. au nord de Lantosque
- dans les Alpes Maritimes. à Sospel Castillon, sur la Corniche à hauteur du cap Martin.

La liaison entre les positions fortifiées de la zone nord et celles de la zone sud est assurée par les fortifications du massif de Restefond, à l'ouest de l'Enchastraye.

La position de défense s'articule en profondeur en :

- *une position d'avant-postes* qui donne des yeux et des feux sur les débouchés des passages frontières ; elle est constituée par une série d'ouvrages légers ;
- *une position de résistance* définie par les barrages mentionnés ci-dessus, placés au dernier verrou défendable avant la frontière, et constituée principalement par les gros ouvrages modernes entre lesquels s'encadrent quelques ouvrages anciens ;
- *des positions arrières* constituées comme la position de résistance par des parties passives reliées entre elles par des barrages de vallées placés généralement à hauteur de vieux ouvrages comprenant parfois quelques blockhaus modernes.

L'artillerie, qui travaille au profit de ces positions, est groupée par masses en raison du petit nombre des emplacements favorables, en montagne, à son installation.

III. *Evolution des effectifs et modification corrélative de la conception de la défense.*

L'équilibre des forces françaises et italiennes a varié, sur la frontière des Alpes, depuis la mobilisation jusqu'au 10 juin, et l'évolution des effectifs français a entraîné celle des missions et de l'articulation des Grandes Unités.

A. — A la mobilisation, la 6^e Armée comprend 3 corps d'armée, 11 divisions d'infanterie (dont 4 de série B), 1 brigade de spahis et 4 « secteurs » adaptés aux grands compartiments de terrain¹ — soit près de 500 000 hommes.

Sa mission est de « sauvegarder *au maximum* l'intégrité du territoire national ».

Pour cela, elle se met en mesure de *disputer le terrain sur toute la profondeur* qui sépare la frontière même de la position principale de résistance — ce qui exige de gros effectifs, soit presque la moitié de l'infanterie et à peu près la totalité de l'artillerie des quatre divisions alpines disposées à cet effet.

B. — En raison des événements, l'Italie ayant adopté une attitude de non belligérance, la 6^e Armée n'a pas à remplir sa mission en 1939.

Par ailleurs, l'enneigement précoce amène le commandant de la 6^e Armée à desserrer son dispositif et à utiliser, dans les basses vallées, des conditions d'hivernage plus favorables.

Ces circonstances permettent de diminuer progressivement les forces dont disposait initialement la 6^e Armée et de renforcer d'autant les armées du nord-est.

C'est ainsi que le 16^e C.A. avec la 31^e D.I., puis la 1^{re} D.I.N.A. sont retirés dès la fin de septembre. Les divisions alpines, 27^e, 28^e, 29^e, 30^e, les suivent peu après, ainsi que la 63^e D.I. de série B. Néanmoins, les corps alpins laissent sur place leurs sections d'éclaireurs-skieurs (S.E.S.) qui poursuivront leur entraînement avec celles des troupes de fortresse.

Enfin, en novembre, la 6^e Armée elle-même devient armée de réserve et monte à son tour vers le nord, emmenant avec elle tous ses parcs et ses services organiques. Il ne demeure plus, en face de l'Italie qu'un simple groupement de forces d'observation qui prend le nom d'Armée des Alpes.

L'hiver passe, accentuant encore la diminution des effectifs. Au mois de février 1940, l'armée des Alpes ne comprend plus

¹ Secteur défensif du Rhône ; secteur fortifié de Savoie ; secteur fortifié du Dauphiné ; secteur fortifié des Alpes-Maritimes.

que 190 000 hommes répartis en 3 secteurs fortifiés face à l'Italie, et 1 secteur défensif face à la Suisse, 3 D.I. de formation (série B), et 1 seule D.I. d'active placée en réserve à proximité du littoral.

Des renfortements sont prévus, dès l'approche de la fonte des neiges. Mais les événements empêcheront le commandant en chef de les mettre à la disposition de l'Armée des Alpes.

C. — En effet, après le déclenchement de l'offensive allemande, et malgré la menace qui pèse à la frontière des Alpes, le général OLRY non seulement ne compte plus sur un renforcement de son armée mais encore se voit retirer des unités de réserve générale et *tous* les éléments de D.C.A. qui restaient sur le front des Alpes.

La totalité des effectifs de l'armée (troupes et services) atteint alors à peine 175 000 hommes.

Dans ces conditions, si la mission de l'Armée des Alpes est toujours de « sauvegarder au maximum l'intégrité du territoire national », il ne peut être question, comme il était prévu en septembre, d'une bataille « conduite sur toute la profondeur de la position ».

Aussi le général OLRY résume-t-il ainsi sa conception nouvelle de la manœuvre défensive qu'il se propose :

« Les forces italiennes du théâtre alpin sont notablement supérieures à celles de l'Armée des Alpes ».

« *La nécessité s'accentue pour l'armée de ne livrer qu'une seule bataille, sur la position de résistance.* »

« Cette nécessité est exclusive d'un développement exagéré des missions de résistance pour les avant-postes ou les détachements avancés. »

Exception doit être faite cependant pour les ouvrages bétonnés d'avant-postes, « qui devront résister jusqu'à épuisement des moyens, dans le dessein de dissocier le dispositif ennemi au cours de sa prise de contact avec notre position de résistance ».

Entre la frontière et la position de résistance, il ne s'agira que de ralentir au maximum l'avance ennemie par :

- le jeu des destructions ;
- l'action lointaine de l'artillerie ;
- la résistance prolongée le plus possible des ouvrages bétonnés d'avant-postes, complétée par la surveillance des sections d'éclaireurs-skieurs (S.E.S.) ;
- enfin, l'action retardatrice de détachements opérant l'un en Maurienne (axe Mont-Cenis - Termignon - Eveillon), l'autre dans les Alpes-Maritimes (axe Saorge - Aution).

Les réserves ont pour mission de *colmater la brèche* au cas où il s'en produirait dans la position de résistance, puis de *contre-attaquer* pour rétablir l'intégrité de cette position.

Ainsi, l'évolution des effectifs de l'Armée des Alpes conduit à un important changement de leurs missions et, partant, à une modification de leur articulation.

Les efforts de l'armée n'auront plus pour objet, comme en septembre, de limiter la progression italienne dans la position des avant-postes, *mais ils seront entièrement appliqués à la sauvegarde de la position de résistance, où se jouera le sort de la bataille.*

D. — Le 12 juin, malgré la déclaration de guerre de l'Italie, l'Armée des Alpes se voit encore amputée d'une division (2^e D.I.C.) et d'une partie de l'artillerie organique de la 66^e D.I.

Ainsi, à l'heure où vont s'ouvrir les hostilités avec l'Italie, l'Armée des Alpes va-t-elle se trouver réduite aux seules troupes de forteresse et à 3 divisions de série B... =

Face à l'Italie :

- 3 secteurs fortifiés : Savoie, Dauphiné, Alpes-Maritimes.
- 3 D.I. série B : 64^e D.I., 65^e D.I., Type montagne ;
- 66^e D.I. : Type N.-E. (moins 2 gr. de 75 et 1 gr. de 155 C.).

Face à la Suisse :

- 1 secteur défensif (Rhône) ne comportant que 3 bataillons alpins de forteresse de formation, étirés du Mont-Blanc à la Faucille ;
- 1 brigade de spahis.

Soit :

Face à l'Italie :

46 bataillons¹ ; 65 gr. d'artillerie, environ 80 000 hommes.

Face à la Suisse :

3 bataillons ; 3 gr. d'artillerie, environ 4500 hommes.

C'est avec ces moyens que va s'engager la bataille à la frontière des Alpes.

PRÉPARATIFS ITALIENS FACE A LA FRANCE DE SEPTEMBRE 1939 AU 10 JUIN 1940.

Du côté italien, malgré la déclaration de « non belligérance », le dispositif de couverture a été mis en place au début de septembre 1939 suivant ce que nous connaissons du plan de concentration. Ce dispositif était constitué par les groupes alpins de forteresse (G.A.F.) répartis en 3 zones de couverture, par les troupes alpines et les divisions d'infanterie appartenant organiquement aux Corps d'armée normalement stationnés à proximité de la frontière².

On pouvait alors décompter sur la frontière des Alpes 21 grandes unités de campagne, réparties en 2 armées de 2 corps d'armée chacune, constituant un groupe d'armées sous le haut commandement du Prince de Piémont.

Les premiers contacts entre patrouilles ou éléments fixes de surveillance sur la ligne frontière sont empreints de la plus grande correction, voire même d'une amicale cordialité.

¹ Compte tenu de la valeur des trois bataillons représentée par les S. E. S.

² 1^{er} C. A. de Turin, 2^e C. A. d'Alexandrie, XV^e C. A. de Gênes.

Cette attitude correspond, sans doute, à l'idée exposée par le Gouvernement italien qui ne doit pas « prendre l'initiative des opérations contre la France ». Elle est sans doute due aussi, on peut le dire, aux nombreuses relations qui existaient en temps de paix entre les populations montagnardes résidant de part et d'autre de la frontière.

Notons toutefois que les contacts avec les miliciens, fidèles représentants du plus pur fascisme, furent toujours assez froids bien que toujours corrects.

C'est dans cette ambiance que s'écoulent les mois de septembre et d'octobre.

Voici novembre et l'hiver règne dans les altitudes alpestres. Les conditions rigoureuses de la vie quotidienne en haute montagne amènent le commandement italien, comme le nôtre, à modifier la répartition de ses troupes afin de leur donner le maximum de confort compatible avec la situation qui semble, pour l'instant, devoir demeurer sur un plan pacifique.

Nous assistons alors au retrait d'un certain nombre de grandes unités qui vont profiter des cantonnements offerts par les villages des basses vallées alpestres et les villes de la plaine du Pô.

Fin novembre, en dehors des troupes de fortresse, il ne reste plus au contact que 6 à 7 divisions d'infanterie barrant les passages importants du Mont Cenis, du Mont Genève, du col de Larche et le secteur de la côte, qui reste praticable en tout temps pour des opérations militaires. Les parties de plus haute altitude de la ligne frontière sont néanmoins surveillées par des patrouilles de skieurs, fournies par les unités spécialisées des troupes alpines.

Jusqu'en janvier, aucune activité particulière ne se révélera ; les contacts seront moins fréquents mais pourtant toujours corrects et souvent empreints de bonhomie. C'est ainsi que pendant cette période, au cours de rencontres de patrouilles sur les champs de neige mitoyens, les éclaireurs-skieurs français auront l'occasion de renforcer de quelques victuailles l'ordi-

naire de leurs collègues italiens peut-être moins favorisés par le ravitaillement.

Pourtant, si l'appareil militaire semble plus ou moins en sommeil sur la ligne frontière, des échos parviennent au commandement français d'une tendance à l'augmentation des effectifs des armées adverses, par la création d'unités nouvelles : bataillons de mitrailleurs, bataillons de chemises noires. On parle d'autre part de la mise sur pied d'un état-major important dans le Val d'Aoste face à la Tarentaise ; la création du corps alpin y sera bientôt décelée. L'activité reprend particulièrement dans le secteur près de la côte où l'on constate, outre de nombreuses reconnaissances d'officiers, la remise en marche des chantiers de fortification et l'installation de nouveaux circuits téléphoniques.

Et, dès février, commence le regroupement de certaines grandes unités dans lesquelles semblent déjà s'intégrer organiquement les bataillons de chemises noires nouvellement créés. L'effectif de la division binaire italienne est ainsi rendu sensiblement comparable à celui de la division française. Dans le même temps les travaux de fortifications sont repris au fur et à mesure que les conditions atmosphériques le permettent, en particulier sur les grandes voies de pénétration qui accèdent au col du Mont Cenis et au col du Mont Genève.

Au mois de mars le dispositif italien se resserre sur notre frontière et tend à reprendre la forme qu'il avait au moment de la mise en place du système de couverture de septembre 1939.

Des divisions quittent leurs quartiers d'hiver et viennent prendre position en première ligne et en réserve¹.

¹ C'est ainsi que la 44^e D. M. « Cremona », qui avait hiverné sur la côte dans les régions d'Albenga et de Savone, se porte vers San Remo immédiatement derrière les deux autres divisions du Corps d'armée, 5^e D. I. « Cosseria », 37^e D. I. « Modena » qui sont en contact depuis la côte jusqu'au saillant de Saorge. Les gros de la 3^e D. I. « Ravenna », du 2^e C. A. d'Alexandrie, qui ont hiverné au sud de Coni, remontent vers la frontière à hauteur de Tende. Plus au nord, c'est la 36^e D. I. « Forli », du 2^e C. A., qui commence son mouvement pour venir prendre position immédiatement au nord du col de Larche, tandis que la 26^e D. I. « Assietta » du 1^{er} C. A. de Turin, vient rejoindre ses éléments avancés qui tenaient le passage du col du Mont Genève.

En arrière du front, on constate la création de dépôts de munitions et l'occupation de nouvelles positions de batteries. Les réquisitions de toutes natures signalées dans les agglomérations de la côte et dans le Piémont laissent supposer l'organisation de services destinés à pourvoir aux besoins d'effectifs importants. Cet équipement des arrières se poursuit sans arrêt pendant le mois d'avril, l'activité la plus grande régnant dans les secteurs de la Doire Ripaire et dans celui du col de Tende. L'animation reprend presque partout sur la ligne de contact. Une nouvelle division¹ apparaît dans le secteur du Mont Genève. Les reconnaissances d'officiers se multiplient et il n'est pas rare de voir des équipes topographiques travailler sur la crête-frontière même, tandis que de nombreuses patrouilles parcouruent sans cesse les itinéraires de surveillance à des altitudes de plus en plus élevées. Sur l'ensemble du front les travaux d'organisation du terrain sont en pleine effervescence ; aux environs des grands points de passage, et dans le secteur de la côte, les cloches bétonnées poussent comme des champignons. On constate le déneigement progressif des ouvrages existants et la remise en place de leur armement.

Les contacts avec nos troupes restent nombreux, mais à l'amabilité qui restait la note dominante jusqu'à ce jour, succède une attitude réservée, parfois même nettement hostile. Le vent a tourné... En plusieurs points se produisent des incidents. Certains sont réglés à la suite d'entrevues entre les représentants des commandements locaux respectifs, d'autres auraient pu offrir un certain caractère de gravité si nos patrouilleurs n'avaient pas eu à cœur d'appliquer strictement les consignes reçues leur enjoignant de garder en toute circonstance le calme et la dignité la plus absolue.

Les modifications qui sont apportées au dispositif italien dans les trois premières semaines de mai, ne laissent pas

¹ 2^e D. I. « Sforzesca » du 1^{er} C. A. de Turin.

d'être inquiétantes. De nombreuses recrues venues de l'intérieur portent les unités à l'effectif de guerre : 5 divisions sont maintenant repérées en première ligne, face à la Maurienne et au Briançonnais, 5 divisions sont également massées dans le secteur du saillant de Saorge à la mer ; la présence d'unités de chars est signalée à Suse, à Mondovi et à Vintimille.

On constate le resserrement général du dispositif au plus près de la frontière ; de nombreuses positions d'artillerie lourde sont occupées et la montée des munitions se poursuit sans arrêt. Nos observateurs signalent d'importants mouvements de troupes et des transports de matériel par camions sur les routes, à dos de mulet dans les sentiers desservant les avant-postes. Des zones où l'activité est la plus intense sont les secteurs de la côte et ceux faisant face au Mont Genève et au Mont Cenis.

Dans le secteur du Val d'Aoste, face à la Tarentaise, resté calme jusqu'ici, une agitation insolite est également décelée. On y constate, en particulier, l'arrivée de nouvelles troupes alpines en provenance de divisions normalement stationnées sur la frontière italo-allemande¹.

Dès le 20 mai le Général commandant l'Armée des Alpes rend compte au Commandant en chef que le dispositif des forces italiennes à la frontière des Alpes est tel que *l'Italie peut dès maintenant déclencher une action offensive sur l'ensemble du front*. Il en détaille les possibilités, compte tenu du déploiement des forces italiennes, et le développement ultérieur des opérations démontrera le bien-fondé de ces hypothèses.

Le caractère offensif du dispositif italien va du reste s'accentuer encore jusqu'au 10 juin.

C'est une activité fébrile qui règne sur l'ensemble de la frontière où la surveillance est continue de jour et de nuit ; les effectifs des ouvrages sont renforcés, leur armement est

¹ 5^e D. I. A. « Pusteria » de Brunico.

mis en place et vérifié. Les tourelles du Chaberton sont mises en mouvement. Les tubes prennent des inclinaisons menaçantes : les canonniers de cet arrogant et puissant ouvrage qui domine Briançon s'exercent sans doute à pointer en direction et en hauteur.

Les troupes en contact prennent leur dispositif de combat et sont fréquemment en état d'alerte. Près d'une centaine de survols du territoire français par des avions italiens sont enregistrés. Les artilleries divisionnaires et de Corps d'armée prennent position au plus près de la ligne frontière. On constate l'arrivée de nouvelles grandes unités en deuxième échelon sur la côte ligure¹ et dans la Doire Ripaire², tandis que des éléments de la 101^e division motorisée du corps cuirassé de Mantoue viennent renforcer le corps alpin dans le Val d'Aoste face au col du Petit St-Bernard.

De plus, des renforts d'unités de chars sont décelés dans le secteur de la Doire Ripaire, ainsi que de nouveaux groupes d'éléments chimiques (lance-flammes) face au Briançonnais, dans le secteur du col de Larche et sur la Côte.

Tout confirme un renseignement suivant lequel la mise en place du dispositif d'attaque doit être terminé pour le 9 juin.

A ce moment, les forces italiennes massées à la frontière des Alpes paraissent comprendre, aux yeux du commandement français :

Trois armées, 6 corps d'armée, 34 grandes unités de campagne dont 20 en premier échelon, 6 en deuxième échelon et 8 en réserve³, soit une masse de 6 à 700 000 hommes avec

¹ 22^e division « Cacciatori delle Alpi » prélevée sur le VIII^e C. A. de Rome.

² 11^e division « Brennero » et 9^e division auto-transportable « Pasubio » prélevées sur le IV^e C. A. de Bolzano.

³ La IV^e Armée (Général GUZZONI) s'étend du Mont Blanc au Mont Viso. Elle comprend le Corps alpin (Général NEGRI), le I^{er} (Général VECCHIARELLI) et probablement le IV^e C. A.

Dans le secteur du Val d'Aoste face à la Tarentaise, le Corps alpin dispose de la D. I. A. « Taurinense », de la 2^e D. I. A. « Tridentina » de Mérano, plus des bataillons appartenant à la 5^e D. I. A. « Pusteria » de Brunico. Ces forces seront bientôt renforcées par l'arrivée de la totalité de la 101^e division motorisée « Trieste », dotée organiquement d'un bataillon de chars d'assaut.

Face à la Maurienne, dans le secteur du Mont Cenis, deux divisions sont

lesquels le haut commandement italien escompte, sans doute, obtenir un succès facile et certain contre les 85 000 combattants de l'armée française des Alpes, si toutefois il a connaissance de ce chiffre.

L'ARMÉE DES ALPES A LA VEILLE DE LA BATAILLE.

Avant d'entamer le récit des événements qui se sont déroulés, il n'est pas inutile d'esquisser, à côté du bilan si

en premier échelon : la 59^e division « Cagliari » et la 1^{re} division « Superga » du 1^{er} C. A. de Turin.

Face au Briançonnais, les deux divisions : 2^e D. I. « Sforzesca » et 26^e D. I. « Assietta » du 1^{er} C. A. de Turin, bientôt renforcées par la 58^e division « Legnano » du III^e C. A. de Milan. Ces grandes unités de campagne sont par ailleurs soutenues par des éléments de troupes alpines provenant de la D. I. A. de Turin. En deuxième échelon, dans la vallée de la Doire Ripaire, et pouvant être orientées soit sur le Mont Cenis, soit sur le Mont Genève, se trouvent deux autres grandes unités : la 11^e division « Brennero », la 9^e division auto-transportable « Pasubio » prélevées sur le IV^e C. A. de Bolzano, et un groupement de cavalerie.

Du Mont Viso à la mer, les II^e C. A. (Général BERTINI), III^e C. A. (Général VISCONTI PRASCA) et XV^e C. A. (Général BERTI) forment la 1^{re} Armée aux ordres du Général PINTOR.

Face au Queyras, dans les vallées de la Chisone et du Pellice, se trouve un fort groupement de troupes alpines comprenant des bataillons actifs de la 1^{re} division alpine, renforcée de deux bataillons de C. C. N. N. et d'un bataillon de mitrailleurs.

Face à l'Ubaye, orienté sur le col de Larche, la 36^e division « Forli » du II^e corps d'Alexandrie et la 33^e division « Acqui » prélevée sur le IV^e C. A. de Merano, encadrées par des groupements d'alpins provenant de la 2^e division alpine au nord, de la IV^e D. I. A. « Cunense » de Coni, au sud.

Face à la Haute Tinée, la 16^e D. I. « Pistoia » du VI^e C. A. de Bologne et la 4^e division « Livorno » du II^e C. A. d'Alexandrie.

Le secteur de la Vésubie est tenu par un groupement alpin comprenant en majorité des éléments de la 4^e D. I. A. « Cunense » de Coni. En deuxième échelon, vers Borgo St-Dalmazzo, la 20^e division « Friuli » du VII^e C. A. de Florence est prête à intervenir.

Dans la haute vallée de la Roya, la 3^e division « Ravenna » du II^e C. A. d'Alexandrie est en position sur la route du col de Tende.

Enfin, de Bries à la mer se pressent les trois grandes unités du XV^e C. A. de Gênes : 37^e division « Modena », 5^e division « Cosseria » en premier échelon puis, en deuxième échelon, la 44^e division « Cremona » soutenue par deux autres grandes unités : la 22^e division « Cacciatori » delle Alpi prélevée sur le VIII^e C. A. de Rome et la 6^e division « Cuneo » (?) du III^e C. A. de Milan.

En réserve, stationnée auprès de la grande rocade Turin-Coni, la VII^e Armée a déjà groupé des éléments importants de cinq grandes unités normales 1^{re} division « Lupidi Toscana », 10^e division « Piave », 26^e division « Granatieri di Sardegna », 41^e division, 51^e division « Taro » provenant de Milan, Trévise, Udine et Rome auxquelles il faut ajouter des unités rapides et cuirassées : la 102^e division motorisée, la 133^e division cuirassée et la 1^{re} division de cavalerie.

défavorable pour nous des forces matérielles, les principaux éléments des forces intellectuelles et morales françaises.

Depuis le 21 octobre 1939, le commandement de la VI^e armée, devenue Armée des Alpes, est confié au général OLRY, qui a appelé auprès de lui le général MER comme chef d'état-major. Tous deux, par leur carrière antérieure, connaissent à fond les Alpes. Ils savent le parti que l'on peut tirer de ce pays avec des troupes réduites mais accrochées aux points forts d'où elles seront en mesure de compenser leur infériorité numérique par leur connaissance approfondie du terrain et leur action sur les communications de l'ennemi. Ils savent aussi *la toute-puissance des destructions en montagne* et ils ont apporté tout leur soin à la préparation minutieuse d'un plan complet de destructions, en avant de la position de résistance, dont les effets suffiront à interdire toute progression en force sur les axes routiers et réduiront l'assaillant à la seule progression le long d'axes muletiers ou glaciaires sur lesquels les concentrations des feux d'artillerie, harcelant sans trêve les nombreux ravitaillements indispensables à une offensive de grand style, amenuiseront considérablement les effets de celle-ci.

Les incessantes liaisons des officiers de l'Etat-major de l'armée avec les exécutants ont permis de donner à tous la confiance indispensable à l'exercice du commandement et de redresser sur place, en accord avec tous les échelons du commandement, les imperfections constatées.

Le général OLRY a sous ses ordres les XIV^e et XV^e corps d'armée alpins, issus des 14^e région (Lyon) et 15^e région (Marseille) chargées en temps de paix de la préparation de la défense de la frontière.

Ces corps sont commandés par les généraux BEYNET et MONTAGNE, alpins éprouvés qui ont suivi de près depuis des années l'organisation défensive de la frontière : nul ne pouvait être mieux qualifié pour en assurer la défense.

- Le général OLRY sait aussi ce que valent les *exécutants* :
- d'abord les magnifiques 86 sections d'éclaireurs-skieurs qui restent en ligne dans la zone des avant-postes. Elles représentent l'élite de chacun des bataillons auxquels elles appartiennent ; l'attrait que la haute montagne exerce sur l'infanterie des 14^e et 15^e Corps d'armée a permis de sélectionner les meilleurs éléments parmi les volontaires. Ces sections, malgré leur faible effectif, représentent une force combative de premier ordre : elles le prouveront dans les combats qui se livreront dans la zone des avant-postes, dont elles supporteront magnifiquement le poids, avec l'aide de leurs camarades de la forteresse enfermés dans les petits blockhaus et des artilleurs qui veillent sur eux tous.
 - puis les troupes de forteresse (infanterie et artillerie), connaissent à fond leur secteur maintes fois parcouru en toute saison, ayant repéré dans tous ses détails « leur terrain » dont elles entendent rester maîtresses par une étroite coopération de tous les instants.
 - enfin, les divisions que le général commandant l'armée a eu soin de faire monter dans leurs secteurs respectifs au fur et à mesure du déneigement pour les initier au plus tôt à leur terrain d'action futur ; l'une de ces divisions, la 66^e, est du type nord-est ; on l'a dotée de moyens muletiers pour lui permettre de remplir au mieux la mission qui lui a été dévolue dans les secteurs montagneux qui lui sont attribués.

Le moral de l'Armée des Alpes est intact.

Certes, les chefs comme l'homme du rang savent l'étendue des revers qu'ont subis les armées du nord-est ; mais, non engagés avant le 10 juin, ils ont tous à cœur, maintenant que l'heure est venue enfin pour eux, de donner le plein de

leurs faibles moyens pour l'accomplissement intégral de la rude mission qui leur est confiée sur ce vaste front de 400 kilomètres.

Le 10 juin à 18 heures, la radio italienne annonce la déclaration de guerre à la France. Les hostilités vont commencer le 11 juin à 0 heure.

Tandis que le DUCE continue son exposé à la radio, les ordres partent déjà de l'Etat-major de l'Armée des Alpes pour faire jouer, le 11 juin à 0 heure, notre sauvegarde essentielle : la 1^{re} tranche prévue des destructions en avant de la position de résistance.

Et à l'heure prescrite, avec une précision d'horlogerie, toutes ces destructions dont les dispositifs ont été soigneusement revisés jouent sur tous les axes routiers et ferrés de pénétration. L'attaque motorisée et blindée qui paraissait difficile en montagne, mais qu'annonçaient cependant les rassemblements décelés aux ailes italiennes et contre laquelle il était donc sage de se prémunir plus sûrement, est d'ores et déjà impossible sur le front de l'armée.

* * *

Le théâtre d'opérations des Alpes est fragmenté de telle sorte que les opérations effectuées dans une vallée ont rarement, tout au moins initialement, de répercussions sur la vallée voisine.

Dans ces conditions, il a paru préférable de présenter l'esquisse des opérations par vallée, en se conformant au cadre ci-après, où sont rapprochés le compartimentage du terrain et l'articulation générale des troupes chargées de la défense.

	Zones	Secteurs	Organisation du commandement
	<i>Tarentaise</i>	Secteur fortifié de <i>Savoie</i> (S.F.S.)	S.F.S. (Colonel DE LA BAUME)
Général OLRY, Commandant de l'Armée des Alpes	<i>Maurienne</i>	14 ^e C.A. Général BEYNET	66 ^e D.I. (Général BOUCHER)
	<i>Briançonnais</i>	(Chef d'Etat-major : Lt. Colonel CONNÉ)	S.F.D. (Général CYVOCR)
	<i>Queyras</i>	Secteur fortifié du <i>Dauphiné</i> (S.F.D.)	64 ^e D.I. (Général DE ST-VINCENT)
Général MER, Chef d'Etat-major	<i>Ubaye</i>		ditto
	<i>Tinée- Vesubie</i>	Secteur fortifié des <i>Alpes-Maritimes</i> (S.F.A.M.)	15 ^e C.A. Général MONTAGNE
	<i>Roya</i>	(Chef d'Etat-major : Lt. Colonel CHEVILLON)	65 ^e D.I. (Général DE SAINT-JULIEN)
	<i>Sospel-Littoral</i>		S.F.A.M. S.F.A.M.